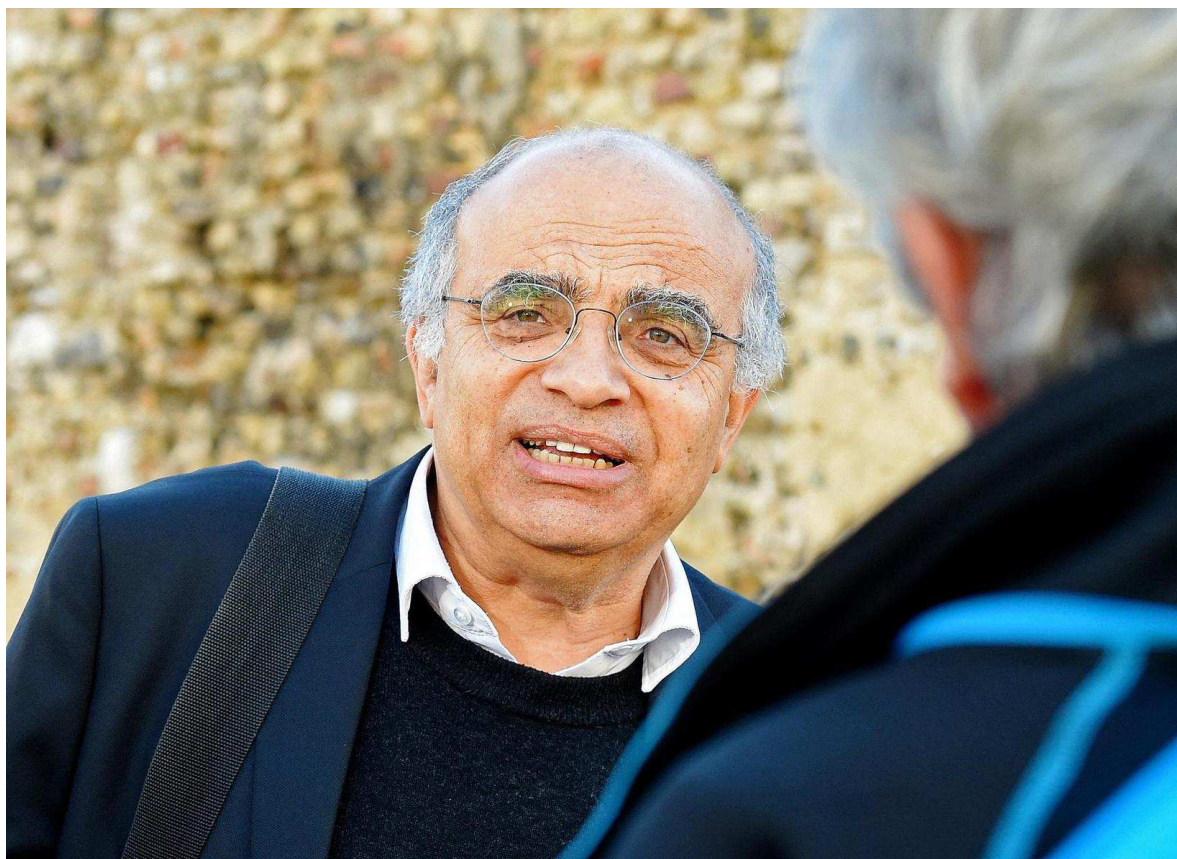


France

entretien

## «Le tout ou rien, c'est faire fi de la complexité du problème à Calais»

Recueilli par Pascal Charrier



*Didier Leschi, directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration. - François Lo Presti/AFP*

**Didier Leschi, directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration** Didier Leschi doit retourner ce mardi à Calais, où trois personnes font une grève de la faim pour demander un moratoire sur le démantèlement des camps de migrants. Il précise ses propositions formulées dans le cadre de sa mission de médiation auprès du gouvernement.

**Vous êtes attendu ce mardi à Calais. Jeudi, les grévistes de la faim et les associations les soutenant, qui demandent un arrêt des démantèlements de camps de migrants pendant la trêve hivernale, ont rejeté vos propositions. Où se situe le point de blocage?**

**Didier Leschi :** [J'ai rencontré les grévistes de la faim](#), puis neuf des associations qui les soutiennent. Cela a permis de sérier les problèmes, de voir des avancées possibles et les points de divergence. À mon sens, on ne peut pas être dans un dispositif qui permettrait la reconstitution de la lande de Calais, ce que les migrants appelaient la « jungle ». L'acquis des cinq dernières années est qu'il n'y a pas eu de reconstitution de ce vaste camp indigne. Le point de divergence clé est

celui-là. Malheureusement, c'est un sujet sur lequel ce petit groupe d'associations et les grévistes de la faim sont intransigeants. Pour moi, cela va à l'encontre de l'équilibre qu'il faut trouver entre, d'un côté, une meilleure prise en charge des migrants et, de l'autre, le fait de ne pas laisser la possibilité que se reconstitue la jungle.

### **Comment sortir de ce blocage?**

**D. L. :** J'ai proposé la systématisation des propositions d'hébergement en dehors de Calais. Les grévistes de la faim et certaines associations, pas toutes, répondent qu'il n'est pas normal que l'État impose des hébergements ailleurs qu'à Calais. Ce n'est pas une position raisonnable. C'est même un détournement du sens de la trêve hivernale. La trêve hivernale, c'est le maintien de personnes sous un toit. Dès lors qu'on proposera systématiquement des hébergements, dire que ces personnes seraient dans leur droit de le refuser pour continuer à stationner dans des abris de fortune, c'est permettre la reconstitution de la « jungle » et laisser des personnes à portée de main des passeurs pour des traversées qui sont extrêmement dangereuses.

### **Ce que vous appelez des mises à l'abri est décrit par les associations comme des évacuations forcées de migrants qui souhaitent rester sur place...**

**D. L. :** Un des acquis du dialogue entamé est justement qu'il n'y aurait plus d'évacuation sans proposition d'hébergement. Je vais aussi proposer qu'il y ait un arrêt des évacuations par surprise, que les personnes soient prévenues en amont et qu'un délai de trois quarts d'heure leur soit laissé pour récupérer leurs effets personnels, y compris leurs tentes. Pour les effets qui ne seront pas récupérés à ce moment-là, nous allons organiser un système de ramassage et de séchage avec une entreprise d'insertion. Des diagnostics sociaux pourraient aussi être mis en place, pour essayer de voir au cas par cas quelles sont précisément les situations.

### **Quel regard portez-vous sur l'action menée par ces grévistes de la faim?**

**D. L. :** Je suis très respectueux de leur engagement militant, j'ai parfaitement conscience de ce que veut dire faire une grève de la faim. Cela mérite une forme de respect. Maintenant, je pense qu'il faut que le sens de la vie l'emporte sur une dynamique mortifère. Le tout ou rien, c'est faire fi de la complexité du problème des migrants à Calais. À la fin, cela n'aidera personne. Il faudra prendre le temps nécessaire. Cela dit, il y a bien évidemment vis-à-vis des trois grévistes de la faim la nécessité qu'on puisse aboutir rapidement à des avancées suffisantes. J'espère que mes propositions seront suffisamment convaincantes pour qu'on puisse tous sortir positivement de ce conflit.

(1) Office français de l'immigration et de l'intégration